Revue d'Etudes Psychiques

PUBLICATION MENSUELLE

2e Série - 1re Année Juillet 1904. N° 7.

UNE ÉTUDE D'UN MAGISTRAT FRANÇAIS

sur le PROCÈS ROTHE

Mr J. Maxwell, avocat général près la Cour d'Appel de Bordeaux, dont l'ouvrage sur les *Phénomènes psychiques* a dernièrement soulevé une admiration si unanime, vient de publier une étude sur le « Cas Rothe. » Étant destinée à une Revue de variétés (la *Revue Philomatique* de Bordeaux), cette monographie n'a pas, en apparence, une allure scientifique: l'auteur s'arrête même, de temps en temps, à expliquer aux lecteurs, profanes en ces questions, en quoi consiste tel ou tel phénomène, ou quelle est la signification que les esprits donnent à tel ou tel mot. Pourtant, ainsi que l'on va voir, cet article, surtout dans sa dernière partie, présente un intérêt tout à fait spécial, en raison des qualités de médecin, de magistrat et de studieux des phénomènes psychiques qui se trouvent réunies en M. Maxwell. Celui-ci et aussi l'auteur d'intéressantes études sur « L'Amnésie au point de vue de la Médecine judiciaire », sur « L'Amnésie et les troubles de la conscience dans l'épilepsie », etc.

C'est une bien curieuse affaire que celle qu'a jugée le IIe Tribunal régional de Berlin au mois de mars dernier. L'étude en est intéressante à des points de vue très divers. Le philosophe, le médecin, le magistrat y peuvent trouver des sujets de réflexions; le public lui-même a quelque intérêt à la connaître.

La prévenue était une femme de cinquante-trois ans,

laide, maigre, maladive, aux traits communs, au visage pâle qu'éclairaient des yeux au regard d'une étrange fixité. Elle se nommait Anna Rothe. Enfant, elle avait irrégulièrement suivi les cours de l'école primaire; jeune fille, s'était placée comme domestique dans différentes maisons. En 1870, elle épousa un chaudronnier dont elle eut trois ou quatre enfants. Elle avait la réputation d'être laborieuse et active, et, bien qu'elle ait dit le contraire, rien ne permet de penser qu'elle ait paru jouir de facultés spéciales bien extraordinaires.

Vers 1902, sa fille aînée était sur le point de se marier. Deux fois déjà elle avait dû le faire: ses fiancés avaient succombé. Le sort ne se montra pas plus favorable au troisième, qui mourut également. Cet événement eut une importance considérable dans la vie de Mme Rothe. Elle assure que le fiancé de sa fille continua à se montrer à elle malgré sa mort et son enterrement. Il s'asseyait sur le canapé, à sa place accoutumée, surtout orsque la jeune fille jouait sur le piano les airs qu'il préférait. Les parents du fiancé défunt étaient spirites, Mme Rothe leur conta sans doute ses visions; des séances furent organisées chez eux. C'est là qu'elle fut initiée aux pratiques du spiritisme.

A l'une des premières séances, elle obtint, dit-elle, de l'écriture qui émanait du fiancé mort. Les parents de celui-ci lui avaient remis une ardoise: elle l'avait tenue sous la table et quand elle l'avait retirée elle avait trouvé, à son grand étonnement, les mots: « Théo » et « c'est moi » écrits sur cette ardoise.

Les résultats qu'elle paraissait obtenir émerveillèrent les spirites: ils l'accablèrent d'invitations. Un médecin de Dresde, informé de ses merveilleuses facultés, lui demanda d'assister à une séance. Elle y consentit; au cours de cette séance se produisirent les premiers « apports » de fleurs.

On comprend aisément l'intérêt passionné qu'excitait dans les milieux spirites et occultistes d'Allemagne un phénomène aussi merveilleux. Les récits qui furent faits des « apports de fleurs » obtenus par Mme Rothe attirè-

rent à celle-ci une renommée extraordinaire. On ne l'appela plus que le *Blumenmedium*, le médium aux fleurs. De toutes parts on lui demandait des séances; elle fut bientôt accablée de sollicitations de plus en plus pressantes.

Cette situation ne plaisait guère au mari de Mme Rothe. Il voulut défendre à sa femme de s'occuper de spiritisme. Celle-ci résista. Elle voulait bien être une épouse soumise et obéissante en toute chose, sauf lorsque ses convictions intimes étaient en jeu. Les velléités d'autorité de M. Rothe, dont la santé ne tarda pas à s'altérer, ne paraissent pas s'être manifestées avec un énergie durable. Il laissa toute liberté à sa femme et se consola en buvant.

Mme Rothe, d'ailleurs, était fréquemment absente, car elle recevait d'incessantes invitations. On l'appelait de toutes les villes d'Allemagne. Elle était incapable de répondre aux lettres qu'elle recevait; il lui devenait nécessaire d'avoir un associé. Au moment voulu, la Providence le lui procura sous les espèces d'un sieur Jentsch, ancien courtier en eaux-de-vie et ex-professeur de langues étrangères.

D'après Mme Rothe, ce Jentsch aurait été « le plus noble et le plus désintéressé des hommes ». Sa charité n'avait pas de bornes. Il lui arrivait souvent de vider son porte-monnaie dans la main des pauvres. Mme Rothe lui inspira la plus vive compassion; il lui sembla que les spirites l'exploitaient et en abusaient. Il lui prodigua ses conseils et prit peu à peu un grand ascendant sur elle. Il finit par s'associer à elle et devint une sorte d'impresario. C'était lui que se chargeait de la correspondance, qui traitait les questions matérielles, qui organisait les séances. Mme Rothe n'aurait obéi à aucun mobile intéressé: c'est elle du moins qui le dit. Elle aurait sacrifié son repos, son temps, ses économies à la propagation du spiritisme. Jentsch n'aurait pas été moins désintéressé.

Leur association dura environ quatre années, au cours desquelles elle donna, sous la direction de son impresario, environ cinq cents séances.

Elle parcourut l'Allemagne, de Hambourg à Breslau. Elle donna des séances en Suisse, à Zurich. Elle fut même appelée à Paris en 1901. Sa réputation devenait européenne. Elle n'était pas cependant de très bon aloi. Les gens qui étudient sans parti pris les phénomènes médianiques n'avaient jamais pu obtenir qu'elle consentît à donner des séances dans des conditions de contrôle satisfaisantes. Un des journaux occultistes les mieux rédigés et les plus sages, les *Psychische Studien*, insérait avec toutes sortes de réserves les comptes rendus enthousiastes que lui adressaient les admirateurs du médium aux fleurs. Cette revue finit même par refuser de les insérer tant que Mme Rothe ne consentirait pas à se soumettre à une observation vraiment scientifique.

Ses séances à Paris, en avril 1901, n'avaient pas été favorablement jugées. Une revue spirite anglaise, admirablement informée, le *Light*, publia le compte rendu de ces séances. On y démontrait que Mme Rothe n'était pas sincère. Ce compte rendu, qui est un modèle du genre, souleva la colère des partisans de Mme Rothe. L'un des plus connus, M. Selin, professeur de lycée en retraite, homme instruit, mais observateur prévenu, publia une série d'articles pour réfuter les conclusions de Mme F..., l'auteur du compte rendu inséré dans le *Light*. M. Selin ne réussit pas à justifier Mme Rothe.

Celle-ci, d'ailleurs, avait été déjà l'objet de constatations bien défavorables. A Hambourg, on l'avait prise en flagrant délit de fraude. Elle donnait des séances de matérialisations, c'est-à-dire qu'elle faisait apparaître des esprits. Mais l'esprit matérialisé n'était qu'une poupée de chiffons qu'elle tenait à bout de bras.

Cette aventure n'avait pas été la seule qui lui fût advenue. En 1899, elle avait été appelée à Zurich chez M. Sulzer, qui occupe les plus hautes fonctions judiciaires du Canton de Zurich; il est president du Tribunal Cantonal de Cassation. Mme Rothe matérialisa des fleurs achetées par elle chez une fleuriste.

Malgré ces faits suspects, malgré quelques autres mésaventures analogues, Mme Rothe avait un succès

croissant. Elle était reçue dans l'intimité de la plus haute société germanique. Ses séances, à Berlin, étaient un spectacle avidement recherché.

Ces séances avaient un programme à peu près uniforme. Elle avaient ordinairement lieu dans des salles éclairées, au milieu desquelles se trouvait une grande table recouverte d'un tapis. Quand tous les « invités » étaient réunis, Jentsch les plaçait, pendant que quelques dames visitaient Mme Rothe. Cette visite était bien sommaire, Mme Rothe ne se déshabillait jamais complètement et trouvait facilement moyen d'abréger cette cérémonie. Jentsch mettait plus de soin à bien placer les assistants. Il prenait d'ordinaire la sage précaution de placer auprès du medium des dames un peu fortes : il se trouvait, à peu près toujours, qu'elles avaient le meilleur fluide. Les gens dont la vue était basse paraissaient également posséder un fluide de remarquable qualité. Il en était, bien entendu, de même de tous ceux qui avaient aveuglément foi aux « performances » de Mme Rothe. Il est inutile d'ajouter que Jentsch pressait les assistants, avant de les faire asseoir, d'examiner avec le plus grand soin la pièce et les meubles qui s'y trouvaient.

Quand tout le monde était placé, il disait une prière, appelant les bénédictions du ciel sur Mme Rothe et sur ses fidèles. Sans doute, suivant le rite spirite, il priait les bons esprits de la diriger et demandait à Dieu d'écarter les mauvais esprits. Il donnait ensuite quelques explications sur les phénomènes que l'on allait observer. Je n'ai malheureusement aucun renseignement sur ces allocutions.

Cependant Mme Rothe s'entrançait, c'est-à-dire qu'elle tombait dans un état analogue au somnabulisme. Elle paraissait, aux yeux de ses fidèles, cesser d'être elle-même et personnifiait diverses individualités. Ces faits curieux, que les spirites ont signalés il y a déjà plus de cinquante ans, ont été observés *depuis* par la science et classés — je ne dis pas expliqués — par elle. L'étude scientifique de ces *changements de personnalité* a été inaugurée par un Bordelais, dont les travaux ont eu le défaut

de devancer la science de son temps, le prof. Azam. Le même vice infecta, jadis, les travaux de Galilée.

Les incarnations de Mme Rothe étaient nombreuses: des morts venaient par sa bouche réconforter leurs parents encore vivants et leur prêcher l'évangile spirite, et les naïfs fidèles du médium ne se montraient pas bien difficiles pour identifier leurs visiteurs d'outre-tombe.

Quatre personnalités, cependant, constituaient ce que j'appellerai la troupe permanente du Blumenmedium. C'étaient Paul Fleming, écrivain allemand du XVIIe siècle; Zwingle et Luther, les réformateurs du XVIe siècle, et la petite Frieda, Friedchen, dont l'identité m'a paru vague. Souvent, Louis II, l'infortuné roi de Bavière, empruntait la voix de Mme Rothe. Si celle-ci cédait ses organes et son cerveau à ses illustres visiteurs, elle gardait cependant jalousement son accent saxon et son patois vulgaire.

D'ordinaire, elle parlait comme un prédicateur, développant des banalités et des lieux communs sur l'amour de Dieu et l'amour du prochain, sur la vie future et la condition des esprits. On ne trouve dans les extraits de ses discours ainsi prononcés dans la *trance*, rien d'original, rien qui sorte de la pire banalité. Cependant, il s'est trouvé des gens qui en ont goûté les mystérieuses beautés.

Beaucoup des idées qu'elle y exprimait sont empruntées aux livres spirites et occultistes. Une comparaison fréquemment répétée par elle, entre l'homme et une voiture que tire un cheval conduit par un cocher, est empruntée au livre *l'Occultisme et Spiritualisme*, du savant Dr Encausse, universellement connu sous son pseudonyme de Papus.

Elle improvisait de petits poèmes, mais on en a retrouvé un certain nombre dans un livre de poésies qui a paru en Allemagne en 1839.

Les apports survenaient au cours de la séance, généralement pendant les incarnations. Mme Rothe, dont les yeux ont quelque chose d'étrange, fixait un point dans l'espace, semblait suivre dans l'air un objet en mouvement; elle tendait la main pour le saisir et sa main

suivait les déplacements de l'objet invisible. Tout à coup, elle poussait un cri, se levait ou se penchait en avant et paraissait saisir dans l'air une fleur. Elle en matérialisait ainsi un grand nombre au cours de ses séances.

Quelle joie pour ses crédules adhérents ! Quelle douce émotion pour celui qui entendait la voix d'une mère bien aimée, d'un pére chéri, voix qu'il reconnaissait souvent et qui lui apportait l'expression d'une affection plus forte que la mort ! Demandait-on au cher defunt un souvenir : « Tu l'auras, » disait-il, et soudain une fleur, une branche de myrte ou de sapin paraissait dans la main du médium. C'était le souvenir promis.

Ces phénomènes étranges se passaient d'ailleurs dans les endroits les plus divers et en dehors des séances. Dans un café elle matérialisa un morceau de gâteau ; dans les dîners auxquels elle assistait, des fleurs tombaient à côté d'elle, naissaient dans ses mains, poussaient subitement sur les épaules de ses voisins.

Les choses allèrent ainsi pendant des mois, puis des années ; malgré les mésaventures survenues et dont j'ai conté quelques-unes, le nombre des gens que convertissait Mme Rothe augmentait : le spiritisme faisait des progrès qui inquiétèrent la Cour et qui excitèrent certaines polémiques.

Je n'ai évidemment aucune indication précise sur les intentions du Kaiser. Je n'ai pour garant que les journaux allemands, mais si j'en crois les renseignements données par les *Psychische Studien*, l'empereur voyait avec mécontentement l'extension qu'un grossier mysticisme prenait dans la « Ville mondiale. » Ce fut d'abord la secte des *Gesundbeter* qui l'offusqua. Les « guérisseurs par la prière » dérivent des *Faith-Healers* anglais : ils croient que la santé s'obtient par la foi et la prière ; le médecin et ses médicaments, le chirurgien et ses instruments sont inutiles. L'empereur n'était pas content de voir ces déraisonnables doctrines prêchées dans sa capitale qui est, on le sait, le cerveau du monde. De plus l'empereur est un bon chrétien : il observe la hiérarchie et rend fidèlement à Dieu, son supérieur immédiat, les

devoir qu'il lui doit. Or, cette secte qui prétend guérir les maladies du corps par la foi est la prière avait un vilain relent d'hérésie. Guillaume II se serait exprimé avec indignation contre un pareil scandale et aurait donné à M. de Windheim, préfet de police, l'ordre de le faire cesser. Mais c'était difficile. Une ordonnance de police enregistrée par la cour suprême n'eut aucun effet.

Le spiritisme parut plus vulnérable. Les polémiques que je viens de signaler fournirent l'occasion d'intervenir dans des circonstances qui méritent d'être signalées.

Mme Rothe était en butte aux attaques incessantes de deux écrivains, le Dr Maack et l'avocat Dr Bohn. Ces infatigables adversaires signalèrent bruyamment dans la presse quotidienne les opérations suspectes du médium aux fleurs et attirèrent sur elle les foudres de la police, qui cherchait quelqu'un à dévorer. Un piège fut tendu à la malheureuse femme. C'est le commissaire de police von Kracht qui a raconté ses combinaisons. J'emprunte ce récit à sa déposition : M. de Kracht fit connaître qu'il avait réussi à obtenir une invitation aux séances de Mme Rothe sous le nom de M. Neumann, propriétaire. « Pour ne pas se rendre suspect, » il assista sans protester à une première séance. Chose curieuse, ce témoin, qui a été la cheville ouvrière du démasquage de Mme Rothe, s'est lui-même occupé de l'étude de l'occulte.

Pour montrer son impartialité sans doute, ce commissaire de police conta aux juges que le médium lui donna l'exacte description de son père décédé : Mme Rothe était entrancée lorsqu'elle vit cette apparition.

Les apports qu'il observa lui parurent moins convaincants. Il eut l'impression que Mme Rothe prenait simplement sous sa robe les fleurs qu'elle matérialisait. Cette constatation lui persuada qu'il était nécessaire de démasquer une pareille fraude ; la lecture de divers articles de journaux acheva de l'y déterminer, l'heure lui paraissant opportune pour mettre fin aux « blagues » de Mme Rothe. Il combina aussitôt un plan de campagne.

Il réussit à obtenir des invitations pour deux ou trois

agents et pour une femme affiliée à la police. Il n'y réussit pas sans peine, car il avait fait, sous le masque du propriétaire, une mauvaise impression au prudent Jentsch.

Les conjurés furent admis. La séance néfaste pour Mme Rothe commença sans que ses guides la prévinssent du danger imminent. Le médium s'entrança, et, s'adressant au chroniqueur Fliers, lui remit un bouquet de fleurs fraiches comme « souvenir d'un ami mort ». A ce moment, le commissaire de Kracht donna le signal convenu. Il se précipita sur le médium et lui saisit les mains. Mme Rothe se renversa par terre et se défendit héroïquement, lançant des coups de pied et des coups de poing dans toutes les directions. Ses fidèles vinrent à la rescousse et bousculèrent M. de Kracht : ils étaient furieux. Jentsch était la vivante image de l'Épouvante et criait : « Vous allez tuer le médium ! il est déjà entrancé! » M. de Kracht tint bon, il fit évacuer la salle au nom de la loi, pendant que Mme Bingenheimer, son affidée, fouillait l'infortunée Mme Rothe et lui enlevait sa robe. A l'abri de ce vêtement protecteur étaient cachées, dissimulées sous un jupon, cent cinquante-trois fleurs, trois oranges et deux citrons. Pendant qu'elle se débattait, Mme Rothe lui avait dit, la prenant pour une amie : « Débarrassez-moi des fleurs! »

Force était restée à la loi. La police avait pris possession du corps du délit et du jupon « où les fleurs étaient cachées; ce jupon était porté autour du corps comme un vêtement ordinaire ou attaché par-devant comme une sorte de sac. » L'inculpé en extrayait les fleurs « par une fente ouverte sur le côté de sa robe ».

On fit rentrer les spirites consternés. Ils trouvèrent Mme Rothe étendue sur un canapé, anéantie, prostrée : elle était entourée des fleurs mal à propos matérialisées. La police fit avancer un fiacre et l'on conduisit Mme Rothe et son impresario au poste. La malheureuse femme devait subir plus d'un an de détention préventive. Jentsch, plus heureux, fut mis en liberté provisoire. Il en profita pour soustraire ses os à son ingrate patrie.

* *

Telle fut en résumé cette petite tragédie. Comme dans toutes choses humaines, elle présente aussi des détails comiques. Tandis que Mme Rothe était appréhendée par la police, son mari buvait philosophiquement dans un cabaret voisin. Elle l'avait vainement appelé à son secours. M. de Kracht le rencontra sur la place quelque temps après : « Vous voyez, » lui dit-il, « que tout cela était de la fraude ».

— J'en perds la parole, répondit M. Rothe.

— Croyez-vous maintenant qu'elle matérialisera des fleurs en prison ?....

— Pourquoi pas ? — répondit le mari.

L'événement n'a pas justifié cet espoir.

L'instruction, comme je l'ai déjà dit, dura plus d'un an. Dès les premiers jours, la police eut une mauvaise presse. Le *Berliner Extrapost* (n° 5 avril) protesta vivement contre le manque de dignité et de tenue de la police. Comment admettre, disait ce journal, qu'un officier de police s'introduise dans une société privée, sous un faux nom et sous une fausse qualité ? Comme admettre qu'ainsi reçu dans cette société il se démasque brusquement et accomplisse son œuvre en invoquant l'adage que la fin justifie les moyens ? Quel déplorable exemple ne donnait-il pas ? De pareils procédés rappelaient ceux de la police française à l'époque de la Terreur et ceux de la police autrichienne au temps funeste du Concordat. Le public perdrait toute confiance en la police ; chacun pourrait voir un agent déguisé dans tout inconnu. Le mince intérêt social que présentait la répression des fraudes de Mme Rothe ne pouvait compenser l'atteinte portée au respect et à la confiance que la police doit inspirer. Celle-ci avait mieux à faire qu'à se mêler de démasquer les trucs spirites et les médiums hystériques.

Les considérations de la feuille berlinoise ne manquent pas de justesse : ce ne sont d'ailleurs pas les seules critiques que l'on puisse faire au commissaire von Kracht. Non seulement il a manqué de dignité, d'adresse et de tact, non seulement il a été maladroit et brutal, mais encore il a, professionnellement, mal procédé.

Voilà une délinquante que la police saisit en flagrant délit. Elle ne s'arrange pas pour constater exactement la manière dont Mme Rothe disposait le jupon où elle cachait les fleurs à matérialiser plus tard. Faute lourde, car le véritable *truc* de Mme Rothe n'a pas été découvert. On ne peut que le soupçonner. Il faut remarquer d'ailleurs que des oranges, des citrons et cent cinquante-trois fleurs forment un assez volumineux paquet et que la police aurait dû décrire la manière dont étaient arrangés ces différents objets.

La fente elle-même par laquelle Mme Rothe allait prendre ces fleurs sous sa robe n'a pas été observée et décrite.

Ce sont là de grosses fautes opératoires. Ce ne sont cependant pas les seules. La police, au début de la scène, fit évacuer la salle; de sorte que le « démasquage » de Mme Rothe n'a eu véritablement pour témoins que la police même. Celle-ci diminuait ainsi la force de ses constatations, elle avait l'air de vouloir écarter tous les témoins gênants. Aussi Mme Rothe n'a-t-elle pas manqué d'insinuer que c'était la police elle-même qui avait bien pu apporter les fleurs, car elle n'avait aucun souvenir des faits qui s'étaient passés. Peut-être même a-t-elle fait comprendre que c'était M. de Kracht lui-même qui avait apporté le compromettant jupon.

J. MAXWELL.

(A suivre.)



EXPÉRIENCES D'ATTRACTION A DISTANCE sans paroles ni contact.

HYPÉRESTHÉSIE, SUGGESTION MENTALE,

OU EXTÉRIORISATION DU FLUIDE MAGNÉTIQUE ?

Les *Annales des Sciences Psychiques* publient, dansleur dernière livraison, un article écrit par une personne qui se cache sous le pseudonyme de *Pax*, « parce que la situation qu'elle occupe ne lui permet pas, sans s'exposer à des désagréments, de le signer de son nom, » qui est pourtant connu par le Directeur des *Annales*. En voici la partie essentielle :

« Il y a à peu près un an, je me trouvais seul avec Mlle T..., jeune personne très nerveuse (peut-être hystérique, je n'en sais rien), âgée de 27 ans.

« Depuis assez longtemps déjà nous avions essayé, en famille, à nos soirées d'hiver, de petites espériences très intéressantes avec contact et dont je parlerai à la fin de cet article. — Comme l'occasion s'y prêtait, l'idée me vint d'essayer une nouvelle expérience avec contact : c'était de faire écrire Mlle T..., en lui appliquant les mains sur les omoplates. Cela me rappelait, d'assez loin, les médiums écrivains. Je réussis à lui faire former quelques lettres, même un mot assez difficile.

« Presque immédiatement je fus saisi par un coup d'*intuition*, et je lui dis : « Mademoiselle, placez-vous là ; au milieu de la chambre ; et soyez attentive ; fermez les yeux et dit-moi ce que vous éprouvez. » Au bout de quelques secondes elle me dit : « Je sens que mon bras gauche se lève, comme quand vous m'appuyez sur les omoplates ». J'étais en effet placé à 1 mètre environ derrière elle, et, concentrant ma volonté sur l'idée de lui faire lever son bras gauche, je faisais en même temps le geste de lui lever le bras avec la main droite à peu

près comme si sa main eût été attachée à un fil invisible que j'eusse tiré en levant ma main lentement.

« Il ne m'en fallut pas davantage : ma joie était au comble à cette découverte. « Soyez encore attentive, » lui dis-je (elle est toujours éveillée, je ne l'ai jamais hypnotisée,) et me plaçant en face d'elle à un peu plus d'un mètre, je concentre ma volonté sur l'idée de lui faire joindre les mains comme dans un geste de prière. Aussitôt, je décris le mouvement que je voulais lui faire exécuter, et ses mains, après un frémissement (très visible) dans les bras, se rejoignent. Alors je lui dis : « Ouvrez les yeux ». Elle fut fort étonnée de me voir dans une attitude semblable à la sienne. C'était parfait ! De nouveau je lui recommande de fermer les yeux et je lui dis : « Soyez bien attentive ; si vous sentez le *fluide* vous pousser : reculez ; vous attirer : avancez ; mais, ne marchez qu'autant que vous vous sentirez sous l'influence, sans jamais vous inquiéter de quoi il s'agit (c'est la condition nécessaire pour le succès, avec n'importe quelle personne intelligente). » Après cette préparation de mon sujet, je me met dans un coin obscur de la chambre, à trois ou quatre mètres plus loin. Je concentre ma pensée sur le désir qu'elle vienne à moi, tout en faisant absolument comme le docteur d'Ardenne pour sa malade hypnotisée, c'est-à-dire en faisant, avec les mains jointes à la hauteur de sa tête et dans le geste de l'imposition, des mouvements d'attraction vers moi ; puis, en écartant les mains de chaque côté à la hauteur des épaules en faisant le mouvement des doigts pour attirer, comme on ferait sur l'eau pour attirer à soi un objet qui ballotte à distance. Elle commence alors par être penchée fortement en avant, puis s'avance par à-coup et finit, au bout d'une minute tout au plus, par être dans l'endroit où je l'attirais. Alors, par voie de déduction logique, je la faisais aller d'un point à un autre de la chambre, elle fermant les yeux et moi la faisant avancer à l'aide d'un mouvement de la main droite, sans la toucher et placé à plusieurs mètres en avant ou en arrière. Je la faisais ainsi s'incliner en avant, en arrière, venir à moi, reculer ; je

la faisais tomber à genoux en lui plaçant les mains de la manière décrite ci-dessus à dix centimètres au-dessus de sa tête; alors elle sentait comme un poids formidable qui pesait sur elle et la forçait de plier les genoux. Je l'envoyais, par la pensée, chercher des objets qu'elle ne voyait pas, en me servant toujours de mes gestes dont elle ne pouvait se rendre compte non plus, ayant les yeux fermés.

« Fait pour moi extraordinaire, j'arrivais à la faire manœuvrer sans la voir, à travers un mur, l'imagination seule me guidait; et, chose à noter, chaque fois que, par l'imagination, je la perdais de vue, mon influence cessait et elle me criait: « Je ne sens plus rien. » — La règle est, on ne l'a pas oublié, qu'elle ne doit se mouvoir que si elle se sent poussée par un fluide qui va de moi à elle et que l'habitude lui fait de mieux en mieux distinguer. Je voulais dans la présente expérience la faire venir à moi dans l'autre salle où je me tenais caché. Elle vint en effet. Elle a mis, il me faut l'avouer, au moins trois ou quatre minutes pour exécuter son trajet; mais enfin elle est venue tout droit (ne sachant pas où j'étais) poussée seulement par l'action que j'exerçais. Un mur épais se trouvait entre nous deux; de plus, elle avait deux portes à passer (elles étaient ouvertes) et elle avait les yeux fermés. Je puis certifier qu'elle a toujours gardé scrupuleusement ses yeux fermés; du reste, ces sortes d'expériences lui plaisent autant qu'à moi. Elle n'a certainement pas triché. Je le répète, je ne lui avais pas même fait entrevoir ce que je voulais. Ces expériences je les ai renouvelées par-devant témoins et si vous avez besoin de témoignages, je puis vous en fournir.

« Voici pour mes attractions sans paroles ni contact. Mon sujet Mlle T... est éveillé ou à l'état de veille; je ne l'ai jamais endormi, il est très nerveux, très intelligent, très attentif à reconnaître le fluide, car je dirai comme le docteur d'Ardenne (j'avais l'idée de vous envoyer le présent article quant le sien a paru): Je me suis convaincu par moi-même que *quelque chose sort* des *mains* et des *yeux* et va affecter le sujet. La preuve, la voici:

d'abord, le sujet peut être *quelconque, homme* ou *femme*, que l'on prend *hic et nunc* (cependant les jeunes personnes du sexe et les plus nerveuses sont *préférables* et celles-là absolument sûres). Ensuite, il faut que le sujet soit *intelligent* (c'est mieux), bien *éveillé* et *attentif* à sentir le fluide que je lui envoie et qui doit le faire agir sans savoir de quoi il s'agit. Dès que le sujet veut réfléchir, il s'auto-suggestionne et se trompe. Le sujet est une machine *flasque*, à l'état *passif* (neutre, pour ainsi dire) entre mes mains et (l'expression n'est pas trop forte) je rentre dans ses membres par mon fluide et il n'est plus alors que le prolongement de mon être. Pour bien réussir il faut avoir grande confiance en soi, et préparer son sujet d'après les quelques indications que je viens de donner. On ne fera jamais manœuvrer un sujet contre son gré par exemple.

« Après avoir instruit mon sujet déjà cité, sur la façon de s'y prendre pour me faire agir (d'après ce que je venais de faire), je me suis mis moi-même dans l'état requis et j'ai fort bien senti quelque chose qui m'envahissait et qui me faisait mouvoir : *Ça n'est pas une pensée, ça n'est pas une image;* c'est une *force fluidique*, c'est quelque chose qui vient de l'opérateur qui est conduit par sa volonté, laquelle chose est *sensible*, et qui fait agir tout sujet qui veut s'y prêter. Que les lecteurs des *Annales* fassent les expériences comme moi et ils seront eux-même étonnés.

« Le sujet le plus en rapport de tempérament avec l'opérateur est le plus facile, — il y en a qu'on ne pourra (je dirai presque) jamais faire manœuvrer ou influencer. Ce qu'il faut bien connaître, pour être sûr de réussir d'une façon très concluante, c'est l'art de la concentration de la volonté, — de plus, l'*art* d'émettre le fluide de façon à en rendre le courant sensible.

« Voici une expérience d'attraction à distance qui m'a un peu impressionné :

« C'était il y a à peu près trois mois, une jeune personne, Mlle R... (permettez-moi de ne pas la nommer), vient me voir. On parle de ces différents phénomènes.

Elle se lève et me dit : « Je veux bien me constituer votre sujet, pour voir. » J'accepte. Elle est nerveuse, intelligente et pas hystérique certainement. Après l'avoir préparée je la faisais avancer, reculer même rien qu'avec *le regard;* alors je lui fis fermer les yeux et j'eus l'idée de la faire asseoir. Je préparais à son insu une chaise au milieu du salon sur le tapis. Je lui imposais les mains; et par un grand geste allant d'elle-même à la chaise, je spécifiais dans la concentration de ma volonté l'idée de la faire venir s'asseoir; elle avait près de trois mètres à faire, et les yeux fermés. Après ce geste impératif, je me mis les mains derrière le dos et, des yeux seuls, je faisais les indications du chemin à prendre. Elle vint par soubresauts, comme en glissant, puis aussitôt, debout près de moi, ayant la chaise bien derrière elle, tomba comme une masse sur la chaise, ainsi que le ferait une personne qui se trouve mal. Je fus *très surpris*, pour ne pas dire *plus*. Elle m'expliqua qu'elle avait senti comme un poids sur elle et comme quelque chose qui la saisissant par la taille, la forçait de s'asseoir. Elle m'a juré qu'elle n'avait aucune idée préconçue sur ce que je voulais lui faire faire, et qu'elle a eu l'impression qu'elle était jetée par terre : » Heureusement, dit-elle, que la chaise s'est trouvée là ».

« Je puis aussi affirmer qu'il n'est pas besoin de geste de mains, que les yeux suffisent. J'ai fait lever le bras, avancer les jambes, avancer et reculer le sujet, rien qu'au moyen du *regard*, en concentrant ma volonté comme le Dr d'Ardenne; mais moi, je n'endors pas mes sujets, je me contente de les *préparer*, tout simplement.

« Maintenant, pour donner plus de poids et d'authenticité à mon récit, je puis vous dire que j'ai fait ces expériences, et en partie toutes celles que je vais encore relater, en la présence (et pour le convaincre) du sympathique et très intelligent Dr Robin, de Saint-Hilaire-de-Villefranche, ex-interne et élève du célèbre Dr Pitres, de Bordeaux. Et ce n'est que parce que ces petits amusements scientifiques le surprenaient, que j'ai cru qu'ils valaient la peine d'en parler ».

L'auteur commence ici, toujours dans son style vraiment par trop décousu à relater ses *Expériences (antérieures) sur l'action du fluide dit magnétique avec contact, mais sans paroles.* Il s'agit, en réalité, d'expériences de *cumberlandisme:* c'est-à-dire de celles qui ont été rendues populaires par Cumberland, Pickman, Delton, Wandoob et certains autres « lecteurs de la pensée », ce qui fait que nous ne croyons pas nécessaire de les rapporter. L'opérateur devait, généralement, faire exécuter un acte au sujet, par exemple lui faire chercher et trouver une chose cachée, etc., en le tenant par la main, ou en lui posant les mains sur les épaules. L'une des expériences exécutées par *Pax* est pourtant si curieuse, qu'elle ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs. La voici :

« J'ai fait avec la jeune personne dont j'ai parlé plus haut, Mlle T..., plus nerveuse encore, je crois, plusieurs autres expériences, très *curieuses* à mon avis. Un soir chez elle devant mon ami G... émerveillé, j'ai joué aux échecs avec son père, en faisant fermer les yeux au sujet en lui appuyant les mains sur les omoplates, me servant de ses mains comme des miennes et *j'ai gagné la partie.* Elle connaissait à peine la marche des pions, de plus elle fermait les yeux. Elle manœuvrait les pièces comme si elle en eût connu la marche et si elle eût eu les yeux ouverts. Mon *ami la surveillait,* cela va de soi. »

Dans son article, *Pax* mentionne à plusieurs reprises les expériences du Dr d'Ardenne, qui ont été publiées dans les mêmes *Annales,* l'automne dernier ; il dit qu'elles se rapportent à un sujet hypnotisé. Cela n'est pas entièrement exact ; nous trouvons en effet dans l'article de M. d'Ardenne :

« Hier, je faisais ces expériences à l'état de veille. Mlle T... était presque en colère. Après l'avoir calmée, je la fis asseoir au coin du feu et pris un fauteuil en face du sien. Elle avait froid aux mains et les rapprochait du feu en frissonnant. Au bout d'un instant, je la regarde fixement ; elle se précipite aussitôt en avant en se plaignant énergiquement de ce que je ne la laissais pas se chauffer. « Mais chauffez-vous donc ! — Oui, si vous ne me for-

cez pas à courir vers vous! » Et l'expérience est refaite dix fois, vingt fois, etc. »

Le Dr d'Ardenne ayant communiqué un rapport sur ces expériences à son ami le prof. Grasset, auteur de l'ouvrage: *Le Spiritisme devant la Science,* dont nous nous sommes dernièrement occupés, il en reçut cette réponse:

« Dans la deuxième expérience, il faut faire intervenir ce fait curieux, mais bien démontré: qu'une sensation, non perçue par le sujet, peut causer néanmoins une suggestion. Chez une hystérique à champ visuel rétréci, un corps lumineux, mis dans la partie où elle ne voit pas, provoquera la suggestion comme si elle voyait; de même un contact sur un membre complètement anesthésique. De même ici, votre corps n'est pas vu, n'est pas perçu; mais il est perçu par les centres sous-corticaux, ce que j'appelle les centres *polygonaux*, qui sont le siège des actes automatiques et suggérés. »

De notre côté, tout en admettant absolument (est-il besoin de le dire?), l'existence d'un fluide nerveux extériorisable, qui se manifeste surtout d'une manière indéniable dans les phénomènes médianiques, nous estimons que le prof. Grasset a très probablement raison. En effet, son explication est bien plus admissible que celle qui a été mise en avant, un peu trop légèrement, par *Pax*, dont le rapport ne nous fournit aucune garantie relativement au doute, que ses sujets ne faisaient que suivre une suggestion acquise au moyen de leurs sens hyperesthésiés. Il ne parait même pas soupçonner la chose.

Or, l'hypothèse du Dr Grasset nous semble préférable, non pas qu'elle se fonde sur un fait plus simple et plus universellement accepté par la science (tous ceux qui ont étudié les phénomènes médianiques de nature physique ne peuvent s'empêcher d'admettre l'existence d'un fluide; ceux qui ne les ont pas étudiés ne comptent évidemment pas), mais parce qu'elle nous explique mieux le phénomène, tel qu'il nous est décrit.

D'admettre, comme le fait *Pax*, que « par un grand geste allant du sujet à une chaise, » l'on peut produire

un courant fluidique qui, *après quelques instants*, fera suivre le même chemin au sujet, jusqu'à le faire tomber sur une chaise — et de plus admettre que ce courant fluidique peut se produire par un regard — c'est là une hypothèse bizarre, invraisemblable; pour ce qui se rapporte au *regard*, elle ne se fonde, d'ailleurs, sur aucun fait connu.

L'hypothèse du fluide paraît, enfin, d'autant moins admissible, si l'on considère les *efforts de volonté*, que *Pax* reconnaît être nécessaires à l'opérateur; l'*état de passivité* qu'il demande au sujet; cette phrase: « *On ne fera jamais manœuvrer un sujet contre son gré, par exemple,* » et bien d'autres indices encore, qui tous tendent à prouver qu'il s'agit bien de suggestion — et qu'il est donc tout au moins inutile d'aller à la recherche d'autres explications plus extraordinaires.

M. d'Ardenne dit:

« J'acceptai volontiers les explications de Grasset en ce qui concerne la possibilité de la suggestion par un geste des mains. Mais j'avoue qu'il me fut difficile d'admettre tout de suite qu'un simple regard fût de nature à déterminer une suggestion. [Juge-t-il donc plus admissible qu'un regard produise une émanation de fluide?...] Je résolus donc de reprendre mes expériences dans des conditions différentes et plus rigoureuses: 1° en agissant sur la patiente en léthargie *à travers un obstacle matériel;* 2° en agissant sur la patiente en somnambulisme ou même à l'état de veille (1), mais après que je me serai rendu invisible par suggestion. »

Quant à ce dernier point, il nous suffira de remarquer que l'invisibilité dont il s'agit est un phénomène purement *subjectif*, et pas *objectif* — c'est-à-dire que le sujet ne voit pas telle ou telle personne, si ce n'est que parce qu'il *accepte la suggestion* de ne pas la voir: en d'autres termes: il ne la voit pas parce qu'il ne veut pas la voir. L'on me permettra de relater, à ce sujet, un

(1) Voilà d'autres paroles encore qui prouvent que le sujet du Dr d'Ardenne était lui aussi sensible à l'état de veille. — N. de la D.

curieux épisode des études de M. Sage sur cette Malvina Gérard, dont nous nous sommes occupés, il y a quelques mois, à propos de sa production littéraire subconsciente :

« En présence entre autres de M. Bergson, du Collège de France, on lui avait donné une suggestion négative post-hypnotique : elle ne devait plus voir M. Magnin, qui était présent. A son réveil M. Magnin avait totalement disparu pour elle; il pouvait la toucher, s'asseoir sur ses genoux sans qu'elle le vît ou fît semblant de le voir. Quelqu'un prit un verre, dit au sujet de suivre du regard le dit verre et puis le cacha derrière le dos de M. Magnin. « Je ne le vois plus! s'écria-t-elle. — Où est-il donc? — Derrière le dos. » Puis aussitôt elle se reprit comme regrettant ses paroles, comme si elle venait de faire une faute dans un rôle qu'on lui avait donné à jouer.

« Il y a trente ans, cet incident à lui seul aurait suffi pour faire crier que tout est frauduleux dans son cas. Mais aujourd'hui que nous connaissons mieux l'hypnose, il suffit d'avoir examiné Mme Gérard quelques instants pour être convaincu qu'il n'y a pas chez elle trace de fraude proprement dite. Que prouvent donc cet incident et d'autres du même genre? Il prouvent que si une partie de l'être consent à être dupe, l'être tout entier ne l'est jamais. Du reste, remarquez que lorsque vous donnez à n'importe quel sujet une suggestion négative post-hypnotique, cette idée est toujours l'une des premières qui au réveil se présente à son esprit. On dirait qu'il a hâte de vous montrer qu'il veut vous obéir. Dites-lui de ne plus voir une des personnes présentes, dès le réveil il s'étonnera vivement de cette absence, beaucoup plus qu'il ne le devrait faite normalement. »

L'on sait, d'ailleurs, que quand on donne à un sujet une suggestion qui lui répugne profondément, il la repousse, et c'est tout.

Étant donnée cette relativité de l'inhibition hypnotique, il est clair qu'il n'est absolument pas possible de se fier, pour se rendre invisible au sujet, à une suggestion dans le somnambulisme ou (bien moins encore!) à l'état de veille.

Quant au premier point (action sur la patiente en léthargie à travers un obstacle matériel), nous voulons bien admettre que cet obstacle (dans notre cas il ne s'agirait que d'un fauteuil interposé entre l'opérateur et le sujet!) soit suffisant pour empêcher le sujet d'entendre ou de percevoir, par ses sens hyperesthésiés, non pas uniquement au moyen de la théorie des « centres corticaux», que le Pr Grasset affectionne, mais bien aussi au moyen de celle du *Subliminal Self*, dont Myers, dans l'ouvrage qui porte ce titre, a montré les facultés hyperesthésiques si étendues, surtout là où il parle de la vision dans le cristal. Et avec cela? L'on aura prouvé qu'il s'agit bien de *suggestion mentale;* une suggestion qui suffira à faire dire au sujet du Dr d'Ardenne : « Je suis poussé par une force irrésistible, dont je ne puis définir ni l'origine ni la nature... J'AI BESOIN *de me lever;* JE DOIS *marcher;* IL FAUT *que j'aille vers vous!*» (L'italique et les petites capitales sont de M. d'Ardenne lui-même!) Mais en tout ceci le fluide continuera à être une hypothèse, non pas uniquement inutile, mais nuisible à l'explication du phénomène. — Nous disons ceci, non pas au sujet de l'article de M. d'Ardenne — qui ne nomme pas précisement le *fluide* — mais relativement à celui de *Pax*.

Avec cela, notre intention n'est certainement pas de généraliser cette théorie, en l'étendant à bien d'autres expériences d' « extériorisation de la sensibilité », exécutées par M. de Rochas et bien d'autres chercheurs, et dont nous n'avons pas à nous occuper pour le moment. Nous nous en tenons aux expériences du type de celles rapportées par le Dr d'Ardenne et par *Pax*, qui restent fort intéressantes, quand même l'on ne ferait pas intervenir le *fluide magnétique*.

V.

LES NOUVEAUX LIVRES

Baron Charles de Reichenbach: **Les Phénomènes odiques**, Traduction française par Ernest Lacoste, ingénieur. — (Paris, Bibliothèque Chacornac, 1904. — 8 fr.).

Dans ce moment où la découverte des rayons N a remis sur le tapis la question de la radio-activité du corps humain, la traduction française du célèbre ouvrage du savant chimiste allemand est plus que jamais la bienvenue.

L'on sait que Reichenbach découvrit la paraffine et la créosote et créa en Moravie de nombreux établissements dont la prospérité fut une source de richesse pour le pays et pour lui. Le roi de Wurtenberg l'en récompensa en lui conférant le titre de Baron. Ses études sur l'*od* eurent moins de fortune, surtout parce qu'ils dérangeaient les théories de certains savants, dont Dubois-Reymond, qui l'attaqua vivement, dès 1845, en le traitant son ouvrage de « roman absurde », tandis que d'autres savants éminents, comme Barzélius, prirent ses défences.

Dans une récente interview que lui prit un collaborateur de l'*Éclair*, M. de Rochas disait, entre autres choses :

« En 1897, je publiais chez Carré la première traduction rançaise, (celle chez Chacornac est la seconde), des conférences faites en 1866 par Reichenbach sur les effets de l'*od*. Mon éditeur me pria de lui retirer mon livre — mon livre qui affermait ce que MM. Blondlot et Charpentier aujourd'hui affirment — sous le prétexte qu'il compromettait les savants officiels, mes voisins d'édition.

« Déjà en 1891 j'avais publié, sous le titre *Fluides magnétiques*, un résumé de l'œuvre de Reichenbach et j'avais entrepris, avec l'aide d'un de mes camarades, physicien distingué, une série d'expériences, destinées à étudier les actions réciproques de l'od et des autres forces connues. M. Potier, professeur à l'École polytechnique, avait mis à notre disposition un de ses laboratoires : mais l'inspecteur général Gillon me déclara qu'il ne pouvait tolérer qu'on s'occupât de sciences

occultes dans un école militaire. En vain, lui fis-je observer que toutes les sciences étaient occultes avant d'être découvertes et que l'École s'appelait Polytechnique, parce qu'elle n'était pas spécialement militaire : le laboratoire nous fut retiré et je dus me borner à faire connaître le résultat de nos premiers essais dans l'un des chapitres de mon livre intitulé l'*Extériorisation de la sensibité.*

« Nous ne tardions pas, du reste, à subir le sort commun et une mise à la retraite anticipée, prononcé par le général André, ministre de la guerre, fut la récompense de nos recherches dans un monde encore mal connu, objet d'effroi instinctif pour ceux qui ne veulent rien admettre au delà de la nature perceptible par leur propres sens. »

H. N. de Frémery : **Handleiding tot de kennis van het Spiritisme.** (C. A. J. van Dishoeck, éditeur à Bussum, Hollande. — Prix : 2 fl. 90).

Sous ce titre, M. de Frémery, capitaine d'artillerie dans l'armée des Pays-Bas, vient de faire paraître, un livre de haute importance, en langue néerlandaise. C'est une belle étude sur le Spiritisme, considéré sous le point de vue scientifique, en passant du connu à l'inconnu. Le style en est simple et correct; les démonstrations sont rigoureusement logiques. Les chapitres se suivent graduellement. Bien des personnes qui font des recherches sur les phénomènes médianiques nous demandent souvent « quel en sera le but ». C'est qu'ils ne possèdent encore qu'un chaînon, mais non pas la chaîne tout entière.

Nous engageons nos compatriotes, frères en croyance et surtout nos adversaires, qui connaissent le hollandais, et les Hollandais qui habitent en France, à lire cet ouvrage, qui est orné de plusieurs belles illustrations.

Voici le sommaire du livre :

1. Les bornes étroites des organes des sens. — 2. Le pouvoir d'observer dans l'état de sommeil. — 3. La clairvoyance des somnambules. — 4. Télépathie. — 5. Le dédoublement de l'être humain. 6. L'*od* et ses effets. — 7. L'écriture automatique et les matérialisations.

J. S. G.

ALBERT de ROCHAS : **Les Frontières de la Science : 2e Série.** — (Paris, Librairie des Sciences Psychologiques, 1904. — 3 fr. 50).

Ce deuxième volume de la nouvelle publication du comte de Rochas contient, d'abord, une « Lettre ouverte à M. Jules Bois », qui n'a paru qu'en partie au cours de l'enquête sur les forces psychiques, que ce dernier écrivain a publié dans le *Matin;* c'est en raccourci un tableau complet de la science des phénomènes dit « supranormaux ». — Les « Localisation cérébrales » ont déjà paru dans une Revue ; mais ont été complétées par l'auteur, qui y a aussi ajouté quelques admirables gravures. — « Les actions psychiques des contacts, des onctions et des émanations » se rapportent à des phénomènes qui ont été très peu étudiés jusqu'ici, et qui sont fort peu connus par les psychistes eux-mêmes. — Enfin, le volume contient une nouvelle édition de « La lévitation du corps humain », un ouvrage excessivement intéressant et curieux, orné de nombreuses illustrations. M. de Rochas a retouché et complété aussi cette dernière partie de son nouveau volume.

La Tradition Cosmique, Tome II. (Paris, Bibliothèque Chacornac, 1904. — 7 fr. 50).

F. JOLLIVET CASTELLOT : **La Science Alchimique** (un beau volume, orné de gravures ; Bibliothèque Chacornac, Paris).

H. LIZERAY : **Mystères de Cérès et de Bacchus** (Vigot Frères éditeurs, Paris. — 1 fr.).

EMMANUEL DARCEY : **L'Homme terrestre** (Deuxième édition, Librairie des Sciences Psychologiques, Paris).

A. de ROCHAS : **L'Envoûtement,** *Documents historiques et expérimentaux* (Deuxième édition, Bibliothèque Chacornac, Paris).

AU MILIEU DES REVUES

Curieux phénomènes d'extériorisation de la motricité.

(*L'Initiation*, Paris, Juin, 1904).

Le récit suivant est daté de « *T...* » ce qui est un peu vague, sous le rapport de la géographie ; il est signé d'un pseudonyme *Siffar*, ce qui parait aussi insuffisant pour fixer la valeur d'un témoignage. En tout cas, l'auteur tient à nous renseigner « qu'il exerce la profession d'ingénieur, qu'il professe les idées positivistes et appartient, de plus, à la franc-maçonnerie ; il a même toujours entretenu un laboratoire de physique et de chimie ».

Notre « Initié » dit avoir pu reproduire très facilement toutes les expériences de M. le colonel de Rochas sur les phénomènes d'extériorisation de la sensibilité, surtout avec l'un de ses sujets, Mme A..., sans pourtant arriver avec elle à réaliser le moindre phénomène de motricité. Jamais elle ne parvint à faire pivoter par l'attraction de son fluide un dé de domino placé sur la pointe, quelque loin qu'ait été poussé le sujet dans les états profonds de l'hypnose.

« Par contre », continue Siffar, « il suffit à cette dame de se mettre en prières dans notre oratoire, pour obtenir la vision d'un autre plan et la conversation avec diverses entités des plans supérieurs. Elle affirme alors que c'est telle ou telle de ces entités qui lui emprunte les éléments nécessaires pour manifester, dans le plan physique, certains effets de motricité, tels que la mise en action d'un phonographe, le renversement ou la projection d'ustensiles ou de bibelots accrochés aux murs.

« Nous préparons ordinairement un phonographe de façon qu'il n'y ait plus qu'à abattre le levier pour le mettre en marche. A notre demande, notre sujet se met en prières et, *sans être endormi*, obtient, en quelques 10 à 15 secondes, l'effet demandé, c'est-à-dire que la machine se mette en mouvement toute seule, placée dans une salle à manger dont seul nous avons la clé.

« Après avoir reproduit cette expérience un très grand nombre de fois, nous avons voulu essayer avec un fusil de chasse chargé, considérant que l'effort à faire pour déclancher la gâchette n'était guère supérieur à celui nécessaire pour actionner le phonographe, soit environ 250 à 300 grammes pour les gâchettes de ce fusil.

« A cet effet, nous avons préparé, le 19 mai 1904 au soir, 2 cartouches chargées de 3 grammes de poudre de chasse noire chacune et fermées au moyen de bourres grasses. Nous avons remis l'arme, — un Idéal, calibre 12, — à sa place dans un râtelier formant panoplie dans notre salle à manger.

« Le 20 mai, à 7 heures du matin, arrive notre sujet que nous prions aussitôt et à l'improviste de faire le nécessaire pour tirer la gâchette du fusil placé dans la panoplie.

« Mme A... s'agenouille dans une chambre voisine de la salle à manger, tournant le dos à cette chambre et à 8 mètres de distance de la panoplie. Elle se met en prières, puis semble faire un effort. La détonation attendue éclate alors dans la pièce voisine dont la clé était entre nos mains. Mme A..., qui tournait le dos à la porte, se retourne épouvantée et reste fort malade de l'émotion pendant plusieurs heures. Elle affirme que c'est notre propre mère, décédée il y a une année, qui a fait partir le fusil et, qu'à cet effet, elle lui a seulement fourni la force nécessaire.

« Le lendemain matin, à 7 heures, nous avons pu renouveler l'expérience dans les mêmes conditions, loin de toute canalisation électrique et placée dans des conditions parfaites au point de vue de toutes les précautions et vérifications indispensables et qui ont été faites aussi rigoureusement et aussi scientifiquement que possible.

« Le même jour, à 8 heures du matin, nous arrive un de nos amis, M. S..., ingénieur fort distingué et que nous avions à cœur d'amener à quelques réflexions et à l'étude des mystères de l'au-delà. Aussitôt nous résolûmes de tenter l'expérience devant lui, mais sans le prévenir, de peur d'insuccès. Nous l'invitâmes pour 11 heures à déjeuner et, en l'attendant, nous préparâmes deux nouvelles cartouches neuves, chargées comme ci-dessus, que nous introduisîmes dans les chambres du fusil. Nous plaçâmes celui-ci tout armé dans la panoplie, juste

au-dessus de la tête de notre invité. Mme A..., prévenue, avait promis de tenter l'expérience sans pouvoir dire, elle-même, avait chance de réussir.

« A un certain moment, Mme A... entr'ouvrit et referma la porte sans se montrer. C'était le signal convenu pour nous faire connaître que l'expérience allait commencer. Je m'attendais à entendre le fracas de la détonation au dessus de la tête de M. S... et... rien ne se produisit.

« Un quart d'heure après, convaincu de l'insuccès de notre expérience, nous quittâmes la table et allâmes aux informations. Mme A... nous affirma : *« qu'elle n'avait eu, cette fois, aucun effort à faire ;* que le fusil était parti deux fois, que notre mère, elle-même, l'avait fait partir, mais qu'elle s'était arrangée pour que la détonation ne pût être entendue de nous qui étions à table à côté de l'arme. »

« Ennuyé et incrédule, nous rentrâmes dans la salle à manger et allâmes droit à la panoplie. Quelle ne fut pas notre stupéfaction en voyant :

1° Les gâchettes du fusil Idéal rentrées, c'est-à-dire dans la position qui indique que le coup est parti.

2° En ouvrant le fusil, les capsules, au centre de la douille, fortement percutées et les douilles vides.

3° En faisant des recherches, nous trouvâmes les deux bourres grasses sur le seuil extérieur de la porte de la salle à manger, du côté du jardin...»

Siffar termine en disant que « Mme A... est une Israélite complètement illettrée, femme très simple et de grand cœur... »

A propos d'une vision dans le passé.

(*Journal of the Society for Ps. Res.*, Londres, Juin 1904).

Dans notre livraison de Mars, nous avons rapporté du *Daily News* de Londres le récit d'un cas curieux de vision dans le passé. Il s'agit, les lecteurs s'en souviennent sans doute, d'un peintre appelé John Osborne, d'Oxford, qui s'était rendu dans une petite Commune du Comté de Gloucestershire pour y exécuter un travail de son art. Un matin, pendant qu'il parcourait une route, près du chemin de fer, il entendit tout à coup derrière lui le piétinement d'un cheval : il se

retourna, et vit un homme qui montait un cheval emballé. M. Osborne se rangea sur le trottoir pour l'éviter; quand il se retourna derechef, il fut surprit de ne plus voir ni le cheval ni le cavalier; ils avaient disparu. Arrivé à son auberge, il raconta l'affaire à l'hôtesse, qui le questionna sur le costume du cavalier; quand le peintre lui eut répondu, elle joignit les mains en s'écriant : « Grand Dieu ! Vous avez vu M. X., qui s'est tué à cet endroit avec son cheval, la semaine dernière ! »

La Société de recherches psychiques, de Londres, chargea deux messieurs de faire une enquête au sujet de ce récit, venant de la dame d'un magistrat du Gloucestershire. L'enquête parut alors confirmer l'événement.

Mais voilà que, comme certains doutes avaient surgis, un peu plus tard, la Société continua sagement ses recherches, et elle finit par reconnaître que l'histoire n'a pas beaucoup de fondement. Il résulta, d'abord, que l'accident auquel se rapporte l'apparition se serait passé plusieurs années avant l'apparition elle-même, et non pas exactement au même endroit. L'on ne parvint pas à trouver l'hôtesse à qui M. Osborne aurait causé.

Le *Journal* de la Société remarque, à ce propos, que la *Society* est souvent accusée d'user de précautions excessives avant de publier les rapports des phénomènes supernormaux. Mais voilà que pour une fois qu'on a négligé, en partie, les précautions nécessaires, l'on fut induit en erreur.



LE MOUVEMENT PSYCHIQUE

Le cas de supposée télépathie canine, rapporté par le romancier Mr Haggard.

Le *Times* de Londres, temple austère de la philosophie orthodoxe, vient de s'occuper, d'une affaire qui fait assez de bruit en Angleterre, grâce surtout à la personnalité bien connue du romancier M. H. Rider Haggard, qui souleva cette question.

Cet écrivain raconte qu'il s'était couché tranquillement, vers 1 h. de la nuit du 10 juillet. Une heure après, Mme Haggard, qui couchait dans la même chambre, entendit son mari gémir et émettre des sons inarticulés, tels qu'une bête blessée. Inquiète elle l'appela. M. Haggard entendit la voix comme dans un rêve, mais ne parvint pas à se débarrasser de suite du cauchemar qui l'oppressait. Quand il se réveilla complètement, il raconta à sa femme qu'il avait rêvé de Bob, le vieux chien braque de leur fille aînée, et qu'il l'avait vu se débattre dans une lutte terribile, comme s'il allait mourir.

Le rêve avait eu deux parties distinctes. Au sujet de la première, le romancier se souvient seulement d'avoir éprouvé une sensation d'oppression, comme s'il avait été sur le point de se noyer. Entre l'instant qu'il entendit la voix de sa femme et celui qu'il reprit pleine connaissance, le rêve prit une forme plus précise. «Je voyais», dit M. Haggard, «le bon vieux Bob étendu entre les roseaux d'un étang. Il me semblait que ma personnalité même sortait mystérieusement du corps du chien, qui soulevait sa tête contre mon visage d'une manière bizarre. Bob s'efforçait de me parler et, ne parvenant pas à se faire comprendre par la voix, il me transmit d'une autre façon indéfinissable l'idée, qu'il était en train de mourir».

M. et Mme Haggard se rendormirent, et le romancier ne fut plus troublé dans son sommeil. Le matin, à déjeuner, il raconta à ses filles ce qu'il avait rêvé et il rit avec elles de la peur que leur mère avait éprouvée : il attribuait le cauchemar à la mauvaise digestion. Quant à Bob, personne ne s'en préoccupa, puisque, le soir avant, il avait été vu avec les autres chiens de

la villa et avait fait sa cour à sa maîtresse, comme d'habitude. Seulement, lorsque l'heure du repas quotidien fut passée sans que Bob se fit voir, M[lle] Haggard commença à éprouver quelque inquiétude, et le romancier à soupçonner qu'il s'agissait, d'un rêve véridique. L'on commença des recherches actives qui durèrent quatre jours, au bout desquels M. Haggard lui-même trouva le pauvre chien flottant sur l'eau d'un étang, à 2 kilomètres de la villa, le crâne fracassé et deux des pattes brisées.

Un premier examen, fait par le vétérinaire, fit supposer que la pauvre bête avait été prise à un piège ; mais l'on trouva ensuite des preuves indiscutables que le chien avait été écrasé par un train sur un pont qui traversait l'étang, et qu'il avait été jeté par le choc même entre les plantes aquatiques.

Le matin du 19 juillet, un cantonnier du chemin de fer avait trouvé sur le pont le collier ensanglanté de Bob ; il ne restait donc aucun doute que le chien était bien mort dans la nuit du rêve. Par hasard, cette nuit-là, était passé, un peu avant minuit, un train extraordinaire de plaisir qui avait dû être cause de l'accident.

Toutes ces circonstances sont prouvées par le romancier au moyen d'une série de documents testimoniaux.

Selon le vétérinaire, la mort a dû être presque instantanée; elle aurait donc précédé de deux heures, ou davantage, le rêve de M. Haggard. Celui-ci est donc porté à croire qu'il ne s'agissait pas d'un phénomène de télépathie, dans lequel le chien aurait été l'agent, mais que Bob avait une sorte d'âme, qui aurait survécu au corps de 2 ou 3 heures au moins, et aurait averti son maître du malheur qui lui était arrivé, en profitant du moment où le sommeil profond rendait possible, ou plus facile, la commuication télépathique.

Cette hypothèse n'a rien d'absurde en elle-même, mais si M. Haggard eût été plus versé dans les sciences psychiques, il ne l'aurait pas jugée nécessaire. D'abord, en admettant qu'il s'agissait réellement d'un phénomène de télépathie, dont le chien aurait été l'agent, au moment de sa mort, la conscience subliminale de M. Haggard pouvait avoir gardé la notion du rêve jusqu'au moment où elle put émerger, dans le sommeil. L'on sait que les rêves mettent fréquemment à nu des idées

subconscientes. En tous cas, si la mort de Bob été instantanée, ainsi qu'il est infiniment probable, l'on peut toujours penser que le rêve a été produit, non point par un phénomène de télépathie, mais par un phénomène de télesthésie : c'est-à-dire que l'âme du romancier, dégagée dans son sommeil, aurait vu, au loin, le cadavre de la pauvre bête. Ce serait sans doute un phénomène bien étrange, mais pas autant que celui de « spiritisme animal » auquel a recours M. Haggard pour expliquer son rêve.

Mais quant à nous, nous croyons qu'il s'agit simplement d'un rêve prémonitoire, au moyen duquel M. Aggard a appris la découverte du cadavre de l'animal dans l'étang, quelques jours avant que ce fait eût lieu. Aussi, la vision lui montrait le chien se noyant, et non pas mourant écrasé par un train.

Le cas raconté par M. Haggard n'est pas unique : nous en connaisons au moins 4 ou 5 pareils, que nous rapporterions, si cela pouvait intéresser nos lecteurs.

Les séances avec Bailey à Milan.
Croissances rapides de plantes. — Apports d'oiseaux.

Le Comité de la Société d'Études psychiques de Milan vient de publier le compte rendu des quatrième et cinquième séances qu'il a tenues avec le médium Charles Bailey.

4e séance (8 Mars.) — Huit personnes sont présentes. La chambre est fermée à clef, aussitôt le médium entré. M. Bailey est introduit, tout habillé, dans un sac à manches. Les trois seules ouvertures pour la tête et les mains, qui restent ainsi hors du sac, sont ensuite fermées avec soin au cou et aux poignets, et cachetées. Les bras restent libres dans leurs mouvements.

Une fois la lumière rouge faite, le médium s'entrance, et aussitôt une entité salue les assistants. Elle demande qu'on applique le sac à M. Bailey tous les soirs, afin d'éviter les désagréments et la perte de temps que nécessite la perquisition de la personne.

L'entité hindoue Sélim salue et demande si le pot a fleurs, qu'elle a ordonné au cours de la séance précédente, a été

apprêté. L'on apporte le pot, rempli de terre, et on le place sur la table ; le médium l'examine. Sélim dit alors qu'il va semer une plante de *bo*, et il demande un mouchoir pour la couvrir.

L'entité réclame quelques instants d'obscurité, pendant lesquels l'on ne remarque rien; après quoi, elle redemande la lumière rouge. Le Dr Clericetti, qui est l'expérimentateur assis le plus près de M. Bailey, est invité par ce dernier à s'approcher encore davantage, et il peut alors observer dans la main droite fermée du médium la tête de couleur très sombre, presque noire, d'un petit oiseau ; il la touche et la trouve chaude. Le docteur remarque aussi le mouvement des petits yeux, comme un signe manifeste de vie. D'un autre côté de la même main, il voit sortir une petite aile noire, tachée de jaune. La pièce était éclairée au moyen d'une lumière rouge clair.

A ce moment, l'un des assistants ouvre une porte pour aller éteindre, dans l'antichambre à côté, la lumière électrique blanche, qui pénètre par les fissures de la même porte. La chambre de la séance se trouve ainsi, tout à coup, fortement éclairée.

Le médium fort irrité, bondit sur sa chaise, sur laquelle il se blottit ensuite, d'un côté, de façon à tourner le dos à la lumière ; il reste dans cette position jusqu'à ce que la porte ait été fermée par la même personne, rentrée après moins de 15 secondes d'absence.

Le Dr Clericetti affirme que, dans l'instant de la plus forte lumière, l'oiseau, qu'il n'avait pas perdu de vue un seul instant, disparut tout à coup de la main du médium, d'une manière inexplicable.

Lorsque l'ordre eut été rétabli dans la pièce, l'entité Sélim demande une bouteille d'eau et dit qu'elle placera un grain de semence dans la terre (que le Dr Ferrari avait préparée dans le pot et qu'il avait constatée pure de toute addition), et qu'il fera croître la plante, peu à peu.

Sélim demande enfin l'obscurité, pendant laquelle l'on n'observe rien de remarquable. L'on entend seulement Sélim qui prend congé, en annonçant l'arrivée du prof. Denton.

La lumière rouge rétablie, le médium soulève le mouchoir

qui couvre le pot à fleurs, et tout le monde peut alors observer la petite plante, haute de 2 cm. environ, germée du grain que Sélim avait dit avoir mis en terre. Quelques minutes après Denton commence un discours à perte de vue, ayant trait au grand royaume formé par le monde des esprits, et aux différentes sphères (des ténèbres, de la demi-clarté, de la lumière) dans lesquelles il est réparti. C'est la « théologie » des spirites anglo-saxons.

Sélim demanda enfin que l'on remplace par la lumière rouge sombre la lumière rouge clair, et il soulève le mouchoir qui couvre toujours le pot de fleurs. Les assistants constatent alors que la plante, dans les 40 minutes passées depuis l'observation précédente, a augmentée de 2 centimètres à 8 de hauteur, avec un développement proportionnel de toutes ses feuilles, qui sont maintenant parvenues, quant aux dimensions et à la résistance au toucher, aux proportions de feuilles d'*evonimus* commun, d'une belle couleur vert sombre luisante. L'entité invite les assistants, non pas uniquement à l'observer de près, mais asssi à la toucher.

Le medium couvre ensuite le pot et la plante avec le mouchoir blanc, et l'entité recommande que le pot soit gardé sous clef dans le placard de la chambre même, où on devra le mettre avant que la séance soit terminée ; au cours de la séance suivante, la plante recommencera à croître. Au moment où l'on exécute ces ordres, la plante a cinq feuilles (dont les plus grandes ont des dimensions de 5 cm. par 2,5 environ), et une gemme.

Sélim promet d'apporter, dans la prochaine séance, des grains de *mango*, qui seront plantés par le Dr Clericetti et qui germeront différemment au cours de la séance ; les uns pousseront des racines, des autres bourgeonnera une tige.

5e séance (11 mars). — Avant que le médium soit enfermé dans le sac, comme dans la séance précédente, quatre membres du Comité le fouillent, au moyen de fortes pressions sur toute sa personne. Bailey ôte en outre son veston, on lui déboutonne son gilet, on lui retire et on lui remet ses souliers.

Aussitôt le médium entrancé, une première entité, le professeur Denton, demande que l'on remplace la lumière blanche par la rouge. Une personnalité hindoue se présente ensuite

et demande l'éventail, le pot à fleurs et une cage. L'on prend le pot dans le placard (qui se trouve encore fermé et cacheté depuis la dernière séance), et on le remet au médium, sans que personne ne soulève seulement le mouchoir dont il est couvert. L'on remet aussi à M. Bailey la cage et l'éventail; dans ce but, l'on soulève seulement du strict nécessaire le filet qui sépare toujours l'espace destiné au médium de celui où ont pris place les assistants.

L'entité hindoue réclame l'obscurité et annonce avoir reçu un nid avec un oiseau. La lumière faite, à 8 h. 45, tous les assistants observent un petit oiseau endormi ou assoupi sur un nid, dans une main du médium. L'entité, questionnée à ce sujet, déclare que l'oiseau appartient à la famille des *munias*, selon la dénomination hindoue.

L'obscurité est faite de nouveau, et l'on ne tarde guère à entendre un coup sec, tel que d'un objet tombant à terre. L'entité hindoue présente explique qu'il s'agit d'un grain de *mango*, que l'on confie alors à la garde de M. Oreste Cipriani, jusqu'à la prochaine séance. En attendant, la personnalité hindoue promet sa matérialisation complète, avec son turban, pour l'une des séances prochaines.

L'on sait, d'ailleurs, combien ces entités médianiques sont généreuses de promesses. Les assistants prient l'entité de choisir pour les apports, des objets ou animaux n'existant pas en Italie; l'Hindou répond qu'il pourra apporter un petit tigre ou bien un cobra, pourvu qu'on n'en prévienne pas le médium, qui refuserait de continuer les séances. — Cet Hindou est un pince-sans-rire admirable.

Quelque temps après, l'entité demande un œuf de poule, sur une assiette, et un morceau de ruban. Il fera entrer le ruban dans l'œuf sans briser la coque, ce qui est l'un des plus beaux gestes des fakirs, dont on raconte tant de belles chose que personne ne voit jamais.

A 9 h. 40, l'on refait la lumière rouge. Les assistants observent que la plante est haute du double de ce qu'elle était à la fin de la dernière séance, soit 15 centimètres environ.

Ainsi prend fin la cinquième séance.

Nous publierons la suite dans le prochain numéro.

Les méfaits d'un sorcier berrichon.

Le jury du Cher s'est prononcé jeudi sur une curieuse affaire née de la terreur qu'inspire encore dans les campagnes du Berry le pouvoir des sorciers.

Pierre Mérot, maçon, demeurant à Saint-Georges-sur-Moulons, se croyait depuis un certain temps en butte aux persécutions de Anatole Ganet, auquel il attribuait un pouvoir de sorcier. Ce dernier, loin de combattre cette croyance, abusait par ses plaisanteries de la simplicité de Mérot. C'est ainsi que, le 10 avril dernier, vers six heures du matin, l'ayant rencontré dans un chemin, il lui dit : « Tu n'est donc pas mort ? » Exaspéré par ce propos, et voulant en finir avec les sorts que lui jetait le prétendu sorcier, Mérot se précipita sur lui et lui porta un coup d'une violence telle que Ganet succomba dans la soirée.

Sur demande du président, au sujet des actes commis par Ganet à son égard, Mérot répond :

R. — Il m'interpellait, frappait à ma porte. Une nuit, au lit, j'étais prêt à cracher ; du dehors, à travers ma porte, il me dit de cracher à droite ; or, il ne m'avait pas vu, et ne pouvait pas savoir si j'allais cracher sans être sorcier. A plusieurs reprises, il ma donné la colique : deux fois, il ma frappé de paralysie.

D. — Êtes-vous bien sûr que c'est lui qui vous a donné ces maux?

R. — Oui, puisqu'il me les annonçait à l'avance. D'ailleurs, il en a ensorcelé bien d'autres.

D. — Comment opérait-il ?

R. — Par des frottements, par des signes et plusieurs autres manières.

D. — Enfin, vous croyez ce que vous dites ?

R. — Monsieur, il fut un temps où je plaisantais la croyance aux sorciers ; mais depuis j'ai changé d'avis. D'ailleurs, demandez aux habitants de St-Georges ce qu'ils en pensent.

Les témoins appelés à déposer semblent d'ailleurs abonder dans le sens des dires de Mérot et déclarent qu'il ne croient « pas trop » aux sorciers, mais que cependant « il ne faut pas dire non ».

Le jury, malgré le réquisitoire de l'avocat-général Kuntz,

demandant la condamnation de Mérot, a acquitté le meurtrier du « sorcier ». Les jurés ont pensé, comme les témoins, qu'il n'y avait pas lieu de « trop croire » aux sorciers, mais que cependant « il ne fallait pas dire non ».

(Temps, 30 Juillet 1904).

Petites Informations.

⁂ A la date du 20 juin dernier, la **Société Universelle d'Etudes Psychiques** a tenu sa réunion générale annuelle dans les salons de la *Coopération libre des Armées de terre et de mer*, à Paris.

Après une allocution très documentée de M. le docteur Joire, président, M. le docteur L. Kocher, secrétaire général, a présenté son rapport sur la situation morale et matérielle de la Société.

Les communications qui ont immédiatement suivi, ont été des plus intéressantes. Citons celles de M. le docteur Joire sur le fluide qui semble émaner des mains, et sur la mensuration, au moyen du sthénomètre, de la force nerveuse extériorisée. Citons encore la communication faite par M. le docteur Kocher sur le dessin et l'écriture automatique avec présentation de pièces originales à l'appui.

La soirée s'est enfin terminée par des expériences très curieuses de transmission de la pensée chez un sujet présenté par M. le docteur Kocher, et étudié par les médecins membres adhérents qui assistaient en nombre à cette réunion.

⁂ On annonce la fondation d'une **Société de recherches psychiques à Nice**. M. le professeur Montonnier en a été élu président ; M. Monteillet, directeur de la *France-Revue* est nommé secrétaire.



Le Gérant : Amédée Palmier.

Imprimerie de la *Revue* (C. Vesme). — Paris. 6, Rue Saulnier.